

PREMIÈRE DEUXIÈME TROISIÈME GÉNÉRATION



TABLE DES MATIÈRES

- 3** LE MOT DU PRÉSIDENT
- 4** L'ACCÈS À LA NATIONALITÉ
- 10** L'ALPHA EN SOIRÉE
- 12** COACHING SUR MESURE :
UN NOUVEAU PROJET INNOVANT !
- 14** LES ÉLECTIONS RÉGIONALES, FÉDÉRALES
ET EUROPÉENNES
- 16** LE CAFÉ-DÉBAT, ESPACE RÉSERVÉ AUX FEMMES
- 18** LES ANIMATIONS HORS NOS MURS
- 20** NOTRE FORCE ET NOTRE RESSOURCE :
L'ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES
- 22** UNE ANNÉE TOUT EN CONVIVIALITÉ
- 27** LES PERSPECTIVES POUR 2020

COLOPHON :

Ont collaboré à ce rapport annuel

Valérie Anguiamba
Olivia Bazi
Hassiba Benbouali
Margot Bertin
Fabrice Essono

Fatiha Lamkadem
Rachida Meftah
Kacem Nakraoui
Kenya Pigneret
Laura Vauquois

Relecture

Ouardia Derriche

Mise en page :

Lucie Philippart

Éditrice responsable

Rachida Meftah
Rue du Canal 2
1000 Bruxelles

LE MOT DU PRÉSIDENT

La situation des ressortissants étrangers en Belgique, voire en Europe, est à l'image du paysage politique belge, parsemée d'incertitude et d'insécurité. De même, les orientations et le positionnement politiques actuels, inspirés par une tendance capitaliste, ont abouti à une forme déguisée d'immigration majoritairement « choisie » et à une sélection ciblée des personnes qui peuvent acquérir la nationalité belge.

En effet, l'histoire de notre pays nous apprend que lorsque les négociations politiques se complexifient et que la Belgique est ou risque d'être sans gouvernement, les étrangers sont pris pour cible. Ainsi, le Code de la nationalité a successivement été modifié pour (1) supprimer les différentes possibilités d'obtention ou d'acquisition de la nationalité belge à partir de l'étranger, (2) durcir drastiquement les conditions d'accès, (3) sanctionner par le retrait de leur nationalité des (nouveaux) Belges d'origine étrangère qui ont commis des actes qui démentent prétendument leur intégration dans notre société.

L'intégration, processus naturel d'incorporation d'un individu à un groupe, est devenue une notion et une contrainte légale à contenu économique et social dont le niveau exigé entraîne de facto l'exclusion d'une catégorie importante de personnes.

Comment vivre ensemble si l'on est exclu ? Comment participer à la vie du groupe si l'on n'a pas (suffisamment) de droits ? Justement pour lutter contre ces exclusions, la discrimination légalisée et les différenciations organisées que nos associations militent activement. Celles-ci : « Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits » et « Objectif-Objectif » peuvent compter sur un personnel motivé, des volontaires engagés pour accompagner les ressortissants étrangers dans leurs démarches pour acquérir la nationalité belge, c'est-à-dire des « droits ou faire un pas supplémentaire vers la totale égalité ».

Le monde et l'environnement politique, socio-culturel et juridique de notre pays changent continuellement. Nos associations s'adaptent à ce changement en s'investissant dans divers domaines (notamment l'éducation permanente et la cohésion sociale) tout en conservant et en approfondissant leur expertise nationalité au service du public et de notre société.

Ma joie sera parfaite chaque fois que vous prendrez un peu de votre temps pour découvrir, au travers de la lecture du présent rapport annuel, le travail merveilleux accompli par nos associations.

FABRICE ESSONO

**PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**



L'ACCÈS À LA NATIONALITÉ

Depuis sa création, Objectif a pour ambition d'être non seulement un lieu d'expertise, mais aussi et surtout un espace de revendication et de lutte pour l'égalité des droits. C'est dans cet état d'esprit que – cette année encore – nous avons participé à différents forums réunissant les acteurs impliqués dans la problématique de la nationalité belge et mené diverses actions pour la promotion de droits égaux.

OBJECTIF UNE ASSOCIATION EXPERTE ET MILITANTE

Dans la perspective des élections régionales et fédérales de 2019, nous avons aussi rédigé un mémorandum à l'attention des politiques et des acteurs associatifs (http://www.allrights.be/sites/www.allrights.be/files/Memorandum_Objectif_2019_ok.pdf) dans lequel nous réaffirmons nos revendications relatives à l'accès à la nationalité belge et au droit de vote pour les étrangers aux élections communales mais aussi aux régionales.

Dans le courant du mois de juin 2019, notre association s'est aussi mobilisée auprès de la commune de Bruxelles qui avait instauré un système de rendez-vous pour l'introduction d'une demande de nationalité. Cette nouvelle procédure posait problème à nos usagers car les délais d'attente étaient extrêmement longs (trois mois en moyenne). Dans un certain nombre de cas, ces délais avaient de lourdes conséquences sur la demande de nationalité et mettaient en péril le succès de la démarche. A titre d'exemple, la condition de participation économique devant s'examiner sur les 5 dernières années avant l'introduction de la demande, des personnes candidates perdaient de précieux jours, semaines ou mois de travail du fait du délai d'attente de prise de rendez-vous à la commune. Nous avons donc rencontré les responsables de cette commune, notamment l'Échevin de l'État civil, de la Population et de la Solidarité internationale Monsieur El Kitibi, la cheffe de son Cabinet et le responsable du service État civil. Ils se sont montrés très à l'écoute des préoccupations des candidats à la nationalité belge de leur commune et ont ainsi mis fin aux rendez-vous pour les demandes de nationalité.

En décembre, nous avons également partagé notre expérience de terrain et dénoncé les points problématiques lors de la réunion annuelle du Centre fédéral Migration (MYRIA). De telles rencontres nous permettent de rapporter les réalités telles que nous les observons dans notre pratique, d'échanger nos expériences avec d'autres professionnels du secteur associatif et ce, dans le but d'obtenir que nos préoccupations soient entendues par les pouvoirs publics.

DES SOLLICITATIONS TOUJOURS PLUS NOMBREUSES

Objectif propose quatre modes de prise de contact au public : l'accueil sans rendez-vous (cinq fois par semaine), les appels téléphoniques, les courriels et les permanences sur rendez-vous (à raison de quatre fois par semaine, au total 33 possibilités de rendez-vous disponibles par semaine).

Cette année encore, le nombre de sollicitations des services d'Objectif a connu une nouvelle augmentation. Ce sont plus de 7890 demandes, de la part d'usagers mais aussi de services extérieurs, qui ont été traitées par Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits et Objectif-Objectif vzw.

Nos services sont en effet de plus en plus sollicités par les assistants sociaux, les éducateurs et éducatrices et les autres services d'accompagnement sociaux et/ou juridiques. Cette année tout particulièrement, nous observons une hausse des demandes de la part des services communaux, principalement wallons. Cela peut probablement s'expliquer par le fait que nous avons dispensé en 2018 et 2019 plusieurs

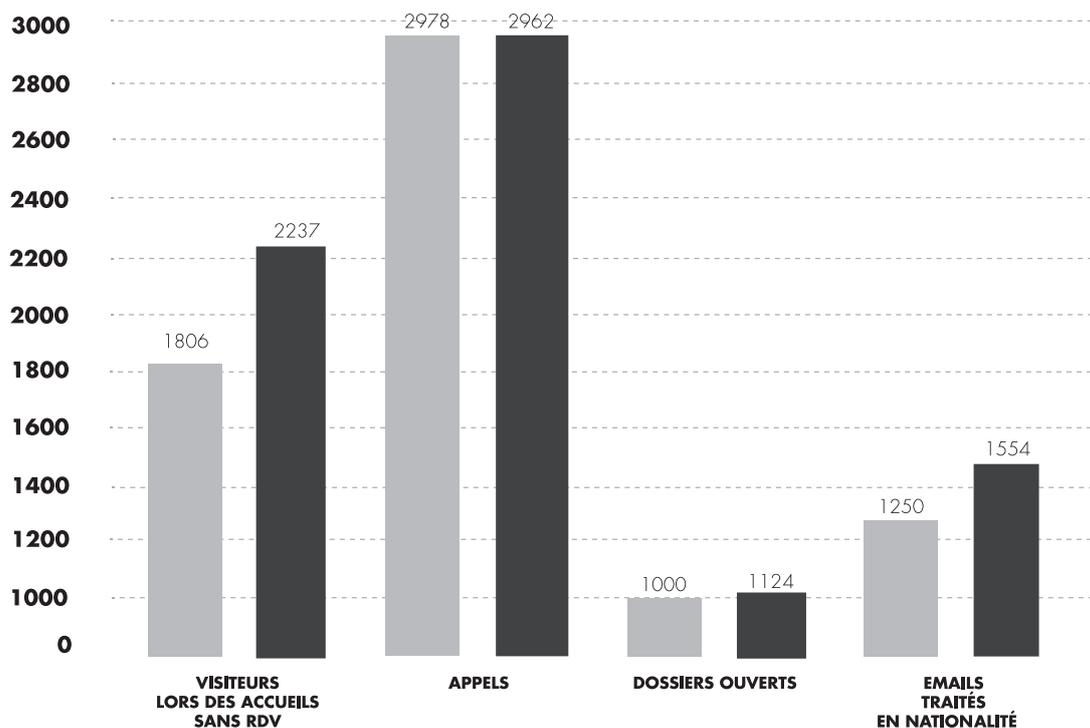
formations sur l'accès à la nationalité à des officiers communaux de Wallonie, qui n'hésitent pas à nous recontacter dans le cadre du traitement de leurs dossiers.

Il nous semble par ailleurs pertinent de relever que ce sont plus souvent des hommes (55.3%) que des femmes (44.7%) qui s'adressent à Objectif, ce qui coïncide avec la tendance observée par le Centre fédéral Migration (MYRIA) selon laquelle en Belgique, le taux de changement de nationalité des femmes étrangères est en baisse et se distingue des autres pays de l'UE¹.

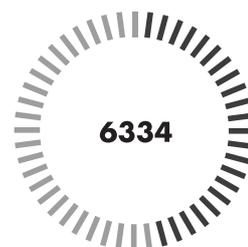
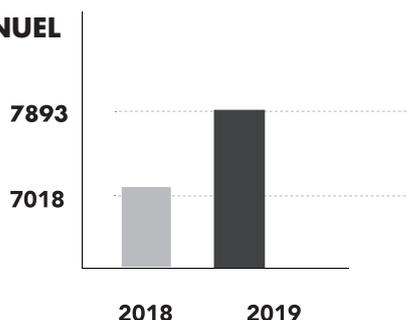
Pour faire face à la hausse croissante des sollicitations, nous avons décidé en novembre 2019 de modifier quelque peu notre mode de fonctionnement. Lors de nos accueils sans rendez-vous, nous ne vérifions plus aucun document. Sauf réelle urgence, il est dorénavant indispensable de prendre rendez-vous pour faire vérifier son dossier. Nous sommes par ailleurs fermés au public le mercredi (pas d'accueil et pas de réponse par téléphone). Cette fermeture est compensée par le fait que nous avons ajouté un accueil les jeudis en soirée dans le cadre de notre projet Bockael (*cf. Infra p.24*). Au surplus, au vu du nombre croissant de demandes par courriel et du long temps de traitement que demande une réponse écrite (certaines personnes sollicitant une vérification complète de leur dossier par courriel), nous avons décidé de ne plus répondre aux questions des usagers par courriels, mais uniquement à celles des professionnels (assistants sociaux, éducateurs, officiers communaux, etc.). Les usagers sont, quant à elles et eux, invités à nous joindre par téléphone, lors de nos accueils ou, pour toute vérification de dossiers, lors de nos permanences.

Les nouveaux horaires qui reprennent les accueils et les permanences d'Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits et Objectif-Objectif vzw se trouvent joints au rapport et sur notre site Internet (<http://www.allrights.be/permanence-nationale>).

NOUS AVONS RÉPONDU À PLUS DE 7890 DEMANDES



TOTAL ANNUEL

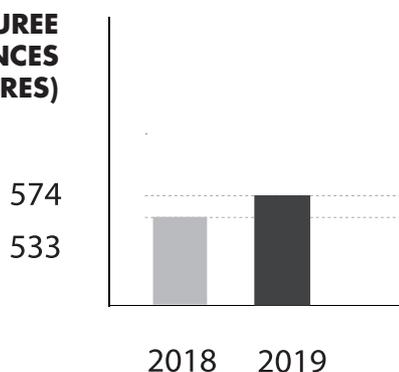


— 3502 HOMMES = 55,3 %
 — 2832 FEMMES = 44,7 %

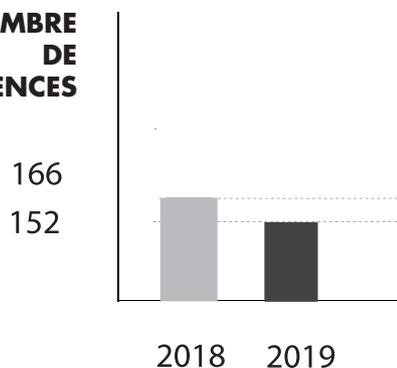
Le pourcentage est calculé sur la base du sexe des personnes pour qui des dossiers ont été ouverts, lors des visites et des demandes via des appels téléphoniques.
 Le sexe des personnes n'est ni demandé ni consigné lors des échanges par courriels.

COMPARATIF ENTRE 2018 ET 2019

DUREE PERMANENCES (HEURES)



NOMBRE DE PERMANENCES



*Certaines permanences sont plus longues car assurées par deux personnes.
 Ceci explique la diminution du nombre des permanences et l'augmentation du nombre d'heures de cette année.

LA MODIFICATION DE 2018, UNE OCCASION MANQUÉE

En juillet 2018, le Code de la nationalité belge a été modifié par la loi-programme du 18 juin 2018. Cette loi « fourre-tout » était très attendue par les acteurs impliqués dans le traitement de la question de la nationalité belge. Cinq années après l'entrée en vigueur de la loi de 2013, c'était l'occasion de résoudre les difficultés observées jusque-là dans l'application du Code. Un an après son adoption, nous en dressons cependant un bilan plus que mitigé.

De nombreuses difficultés d'application demeurent. A titre d'exemple, si la loi a eu le mérite de clarifier le caractère déclaratif du séjour des réfugié.e.s reconnu.e.s et des membres de la famille des citoyen.ne.s de l'Union européenne, elle n'a pas résolu la même question pour les membres de la famille des citoyen.ne.s belges. En découlent des situations insensées. Une personne, ayant obtenu une attestation d'immatriculation (carte orange) durant le traitement de sa demande de regroupement familial avec un.e citoyen.ne français.e en Belgique, pourra introduire une demande de nationalité belge après 5 années de séjour légal, en ce compris les années couvertes par la carte orange, alors qu'une autre personne disposant de la même carte orange à la suite de sa demande de regroupement familial avec un.e Belge devra, elle, attendre 5 années après l'obtention de sa carte orange pour introduire une demande de nationalité belge (l'acquisition de la carte orange remettant à zéro son compteur d'années de séjour légal au sens du Code de la nationalité belge).

UN PUBLIC VENANT DES QUATRE COINS DU MONDE

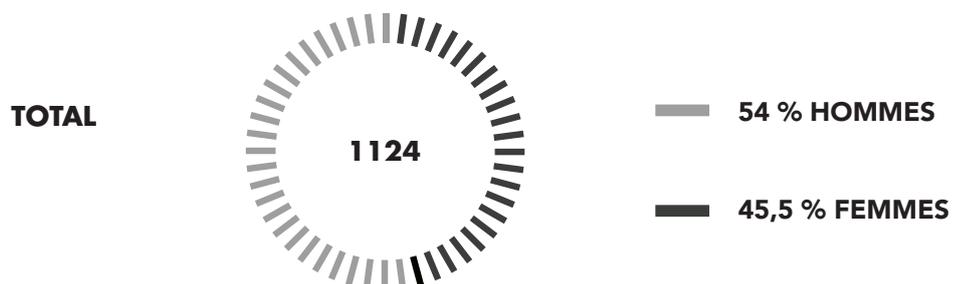
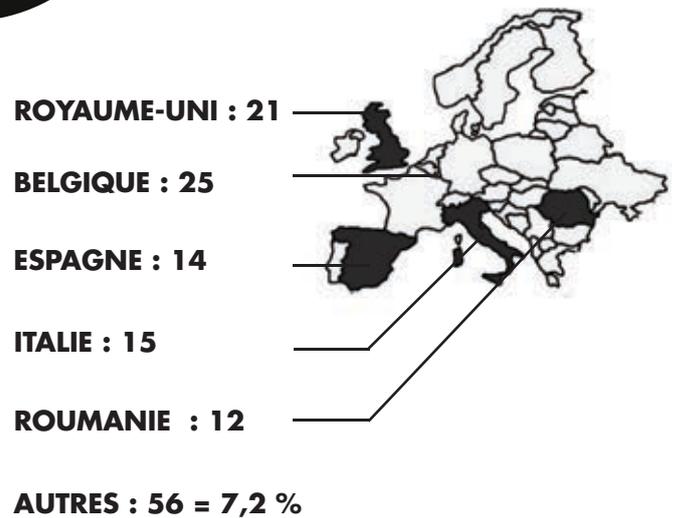
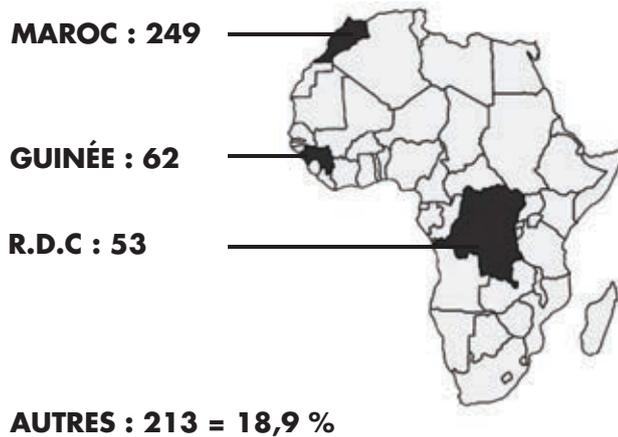
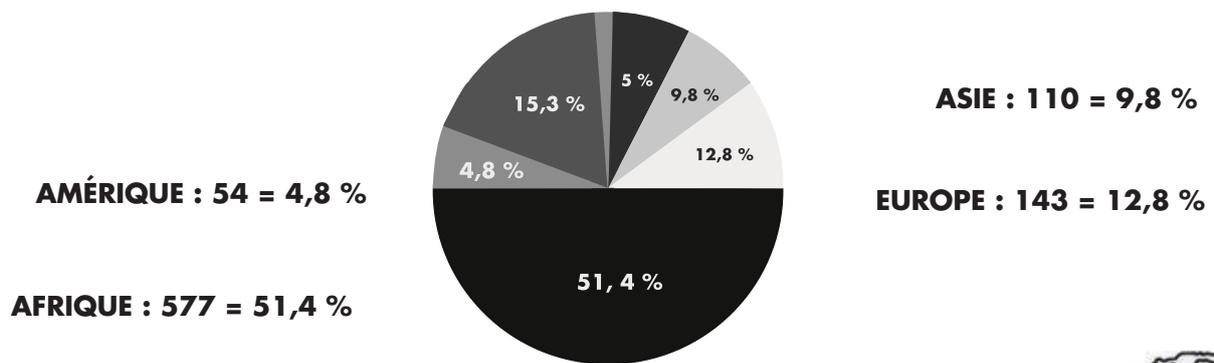
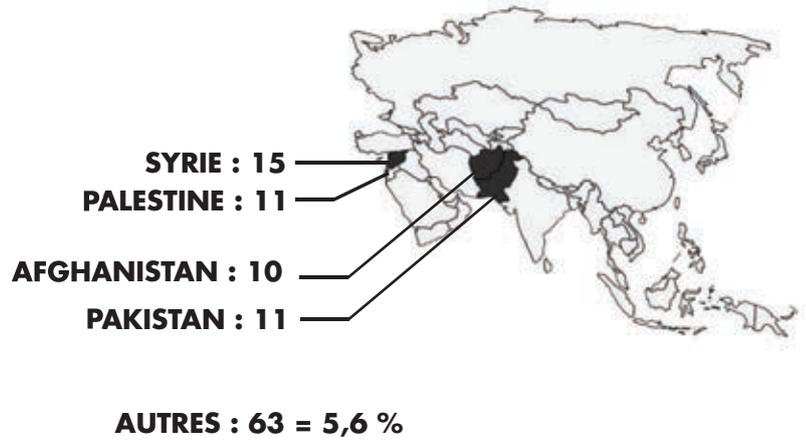
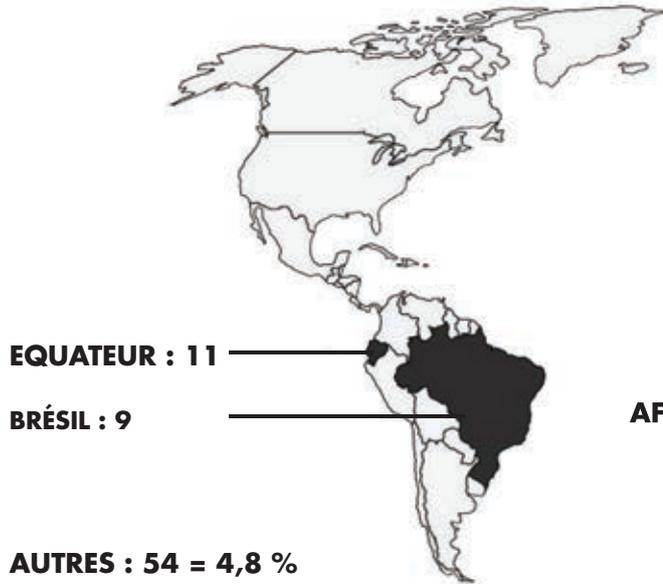
Le public touché par Objectif reste très varié. Durant l'année 2019, nous avons ouvert de nouveaux dossiers pour 1124 usager.ère.s de plus de 91 nationalités. Ainsi, s'il est clair que nos services atteignent des personnes de toutes origines, de nettes tendances sont tout de mêmes observables.

Environ un dossier ouvert sur deux concerne une personne originaire d'Afrique. Environ 13% des dossiers ouverts concernent des personnes européennes, 10 % des personnes issues du continent asiatique et 5% d'Amérique.

Quant aux demandes de nationalité que nous avons accompagnées, 80,6% d'entre elles sont faites par des personnes résidant en région de Bruxelles-Capitale. Parmi celles-ci, 58,7% sont des résident.e.s de Bruxelles-Ville (1000, 1020 et 1120), Anderlecht et Schaerbeek, communes sur le territoire desquelles nous organisons toujours des permanences décentralisées.

Notons que ces chiffres reprennent uniquement les nationalités des usager.ère.s pour lesquels des dossiers ont été ouverts. La nationalité des personnes n'est pas demandée lors des appels téléphoniques, des accueils et des contacts par courriels, certains chiffres devraient donc probablement être corrigés.

NOUVEAUX DOSSIERS DE NATIONALITÉ OUVERTS EN 2019



LE PARCOURS D'INTÉGRATION À BRUXELLES : L'ÉTAU SE RESSERRE

Pour acquérir la nationalité belge, un certain nombre de conditions doivent être remplies, dont – pour une majorité – la condition d'intégration sociale. La législation en vigueur en matière de nationalité énumère de manière exhaustive les moyens permettant de prouver son intégration sociale.

Ainsi, et en dépit de toute une série de facteurs qui permettraient de se rendre compte qu'une personne est en pratique très bien intégrée en Belgique, seuls quatre éléments permettent de démontrer son intégration sociale au sens du Code de la nationalité belge : obtenir en Belgique un diplôme au minimum de l'enseignement secondaire supérieur, réussir une formation professionnelle de plus de 400 heures, travailler depuis 5 ans de manière ininterrompue ou réussir un parcours d'intégration dans une structure reconnue.

Si cette liste est déjà très limitative, nous remarquons sur le terrain que les difficultés liées à la condition d'intégration se multiplient de jour en jour.

Faute de diplôme belge, de formation professionnelle ou de 5 années de travail continues, de nombreuses personnes se rabattent sur les parcours d'intégration. Pour les personnes primo-arrivantes, c'est-à-dire résidant en Belgique depuis moins de 3 ans, quatre structures proposent des parcours d'intégration (VIA Schaerbeek, VIA Molenbeek, BAPA Bruxelles et depuis peu Convivial). De nombreuses places sont disponibles et les listes d'attente sont tout à fait raisonnables. La nationalité belge n'étant accessible qu'après 5 ans de séjour en Belgique, nombreuses sont les personnes qui ne s'intéressent au parcours d'intégration qu'au terme de leurs 5 années de séjour en Belgique. Elles ne peuvent plus de ce fait avoir accès aux structures pour primo-arrivants et se retrouvent coincées dans une situation très peu favorable.

En 2018, cinq parcours étaient accessibles aux personnes non primo-arrivantes, à savoir les parcours de l'Institut kurde de Bruxelles, de Solidarité Savoir, du CIRE, de Convivialité et du centre culturel Omar Khayam. A l'époque, les listes d'attente pour ces parcours étaient déjà vertigineuses. Ce nombre est aujourd'hui réduit à peau de chagrin.

Seuls l'Institut kurde de Bruxelles et l'asbl Solidarité Savoir sont dorénavant accessibles à tout public. Les parcours du CIRE sont en effet accessibles uniquement aux personnes ressortissantes de pays hors Union européenne, parlant déjà bien le français et résidant légalement depuis moins de 5 ans en Belgique. Convivialité est devenue en juillet 2019 un bureau d'accueil pour les primo-arrivant.e.s, de sorte que leurs parcours seront désormais accessibles uniquement aux personnes résidant en Belgique depuis moins de trois ans. Au surplus, le centre culturel Omar Khayam cessant probablement ses activités dans le courant de l'année 2020, les inscriptions ont été suspendues dans l'attente de savoir si une autre structure reprendrait leurs parcours ².

En 2019, une personne résidant depuis plus de 3 ans en Belgique et voulant suivre un parcours d'intégration dans le cadre de sa demande de nationalité belge doit ainsi attendre entre un an et un an et demi avant de pouvoir suivre un parcours d'intégration dans le réseau francophone.

Face à cette impasse, certaines personnes mal informées et/ou très motivées à acquérir la nationalité belge sont tentées de chercher d'autres solutions.

Suivre son parcours d'intégration en dehors de Bruxelles, quitte à devoir faire plusieurs heures de trajets avant chaque cours ? Impossible. La loi exige que le parcours d'intégration soit effectué dans la région dans laquelle la personne réside au moment où elle commence son parcours d'intégration. Se rendre à Charleroi alors qu'on habite Bruxelles pour suivre son parcours d'intégration n'est ainsi pas une solution.

Suivre un parcours d'intégration dans une autre structure que celles imposées ? Impossible. Les cours d'intégration organisés par le secteur associatif ou même par des instances publiques telles que les CPAS ne sont pas reconnus dans le cadre des demandes de la nationalité belge.

Certain.e.s diront qu'obtenir un diplôme en Belgique ou suivre une formation professionnelle reste une « solution ». Cependant, ces cours étant majoritairement dispensés en journée, toutes les personnes qui travaillent n'y ont en pratique pas accès.

A l'heure actuelle, les candidat.e.s à la nationalité belge sont pris au piège, forcés.e.s d'attendre de longs mois pour prouver leur intégration sociale.

2 Nous savons dorénavant que tel sera le cas puisque la Chambre de l'art et de la culture euro-méditerranéenne reprendra prochainement les parcours citoyens du centre culturel Omar Khayam.

Ajoutons à cela le fait qu'en juin 2018, la loi modifiant certains articles du Code de la nationalité belge a été promulguée. Parmi les modifications apportées, le Code dispose dorénavant que la preuve de la condition d'intégration peut être apportée par « ou bien en ayant, selon le cas, fourni la preuve délivrée par l'autorité compétente, du suivi avec succès du trajet d'intégration, du parcours d'accueil ou du parcours d'intégration [...] », là où auparavant il prévoyait « ou bien en ayant suivi un cours d'intégration prévu par l'autorité compétente de sa résidence principale au moment où il entame son parcours d'intégration. » Si le simple ajout des termes « avec succès » peut de prime abord sembler insignifiant, cette modification est en réalité loin d'être anodine. L'attestation de fin des parcours citoyens agréés par la CoCof et dispensés par le centre culturel Omar Khayam, le CIRE, Solidarité Savoir et l'Institut kurde de Bruxelles étant une attestation de suivi de parcours citoyen et non une attestation de réussite d'un parcours d'intégration, il en découle que dès 2021, de tels parcours ne seront plus acceptés comme preuve d'intégration sociale au sens du Code de la nationalité belge. En pratique, cette modification est ainsi un durcissement des conditions d'accès à la nationalité belge, ce qui ne nous a pas échappé. De concert avec d'autres associations travaillant dans le même secteur, Objectif s'est mobilisé pour introduire un recours contre cette modification de la loi devant la Cour constitutionnelle.

Malheureusement, faute d'un nombre suffisant d'associations prêtes à participer aux frais d'une telle démarche, ce projet n'a finalement pas abouti. Notons tout de même que la CoCof a introduit un recours en annulation de la disposition, que nous suivons de près.

Pour conclure, le système actuellement mis en place ne correspond plus du tout aux réalités et à la demande et sera encore durci d'ici peu. Des conditions très strictes sont exigées, mais les moyens pour y répondre ne sont pas mis œuvre. Objectif soutient une ouverture des structures actuellement ouvertes uniquement aux primo-arrivant.e.s à tou.te.s et la reconnaissance des ateliers citoyens dispensés par d'autres associations et par les CPAS.

2019 C'ÉTAIT AUSSI...

La réduction des délais pour passer devant le Tribunal de la famille de Bruxelles à la suite d'un refus de nationalité : là où les délais d'appels étaient auparavant de plusieurs années, 2019 marque aussi une réduction significative des délais (environ un an).

Cinq formations sur l'accès à la nationalité belge dispensées par Objectif à divers acteurs (officiers communaux de l'état civil, assistants sociaux, etc.).

L'ALPHA EN SOIRÉE

**« Grâce aux langues, on est chez soi n'importe où »
Edmund de Waal**

La connaissance d'une langue de notre pays de résidence nous ouvre de nombreuses portes: elle favorise l'autonomie dans les déplacements et les démarches personnelles ou professionnelles, elle facilite la recherche d'emploi, et elle permet de communiquer, d'échanger et de débattre avec les autres. En effet, comment exprimer nos avis, nous faire entendre si nous n'arrivons pas à nous faire comprendre ?

Tous ces enjeux de l'apprentissage du français sont bien compris par nos formatrices qui sont conscientes de leur importance pour les apprenant.e.s et de la difficulté d'enseigner une langue à un public d'adultes. Pour ces raisons, la pédagogie utilisée joue un rôle primordial dans la réussite de la transmission des connaissances. Elle doit tenir compte du vécu des participant.e.s et des spécificités de chacun.e. Elle tend à favoriser également la motivation et les encouragements aux apprenant.e.s afin d'assurer leur assiduité !

Les cours de français permettent l'apprentissage d'une langue mais sont également des occasions d'échanges, de rencontres et de communication entre des hommes et des femmes de diverses nationalités dans un environnement propice au respect et à l'écoute.

DANS LA PRATIQUE

Nous proposons d'abord aux apprenant.e.s de faire un test de positionnement sur la base duquel nous les répartissons en groupes de différents niveaux. Nous disposons au sein de l'asbl de deux groupes : un groupe d'alpha et un groupe de français langue étrangère (FLE). Pour les apprenant.e.s dont le niveau ne correspond pas à ceux que nous proposons, nous les redirigeons vers nos partenaires en alphabétisation.

La pratique continue de nous démontre l'importance d'offrir des cours d'alpha et FLE en soirée ; malheureusement ce type d'offre reste insuffisant dans le monde associatif. C'est pourquoi nous continuons de proposer des cours d'alpha débutant les mardis et jeudis soirs et des cours de FLE les lundis, mercredis et jeudis soirs de 18h à 20h. Chaque classe est composée d'une dizaine de participant.e.s d'origines diverses et la répartition des hommes et des femmes y est équilibrée.

Dans la classe de niveau alpha débutant, la plupart des apprenant.e.s ne sont sur le territoire belge que depuis peu (candidat.e.s réfugiés, regroupement familial,...) et leur objectif est de pouvoir être autonomes rapidement. Ces cours sont donnés par Périhan, une formatrice expérimentée détachée par l'asbl Lire et Ecrire dans le cadre d'un partenariat avec Objectif. La méthode utilisée est la méthode « Pourquoi pas ? » d'Henri Sagot, un outil adapté aux analphabètes qui met en scène deux personnages interprétant des scènes de la vie quotidienne. Les apprenant.e.s peuvent ainsi rejouer la scène, l'adapter et débattre ensemble sur des thématiques du quotidien.

Dans la seconde classe, classe de FLE, les personnes présentes sont, quant à elles, depuis plus longtemps en Belgique. Ce public mixte maîtrise, en général, le français oral mais a plus de difficulté à l'écrit ou à la lecture, qui leur sont pourtant nécessaires dans leur vie professionnelle et personnelle. Les cours sont dispensés par Ouahiba et Hassiba, volontaires au sein de notre association. Les formatrices préparent leur cours au fur et à mesure, en l'adaptant aux besoins spécifiques des apprenant.e.s. Elles utilisent comme outil les maquettes pédagogiques élaborées par l'association Lire et Ecrire qui encouragent la participation active et permettent aux apprenant.e.s d'acquérir des connaissances élémentaires mais vitales sur des thématiques diverses (le logement, le travail, les institutions, la santé,...).

DES ARTICLES 27 POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

Le fait que les formations soient données en soirée facilite l'organisation de sorties culturelles pendant les heures de cours. Dans le but de rendre la culture accessible, nous programmons une fois par mois une sortie culturelle au théâtre, au cinéma,...

Comme chaque année durant les vacances de Pâques, les apprenant.e.s et les femmes du café-débat ont élaboré un programme d'activités extra-muros pour leur usage, parfois avec leurs enfants qui sont toujours les bienvenus. C'est une autre façon de s'approprier la langue et de la pratiquer dans l'espace public (musée de l'Histoire européenne, musée des instruments de musique, sortie au jardin Botanique de Meise, cinéma, découvrir la ville de Bruges).

La maîtrise de la langue permet véritablement une citoyenneté active, l'expression de la pensée, la rencontre et le vivre-ensemble mais également la confiance en soi pour pouvoir s'impliquer pleinement au sein de la société dont nous désirons faire partie.



LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Ne pas pouvoir utiliser un ordinateur est une autre forme d'analphabétisme. Aujourd'hui, la plupart des entreprises privilégient la communication électronique (pour la recherche d'emploi, pour retirer des documents administratifs, pour prendre rendez-vous chez le médecin, pour vérifier les devoirs et l'évolution scolaire de son enfant,...). Apprendre à utiliser l'ordinateur devient ainsi indispensable, raison pour laquelle nous en mettons à la disposition des apprenant.e.s pour les familiariser à l'outil. La formatrice propose également des exercices en ligne afin de permettre la formation en continu après les cours si cela est possible.

UN SOUTIEN PERSONNALISÉ

Nos formatrices utilisent également une méthode pédagogique qui se base sur la recherche de points communs et de différences entre la Belgique et le pays d'origine des participant.e.s, les initiant de cette manière aux codes et à la culture de notre pays. Cette technique suscite une dynamique de réflexion et de questionnement qui mène naturellement aux débats.

L'entraide et le soutien mutuel des apprenant.e.s sont favorisés par le mode de communication utilisé : WhatsApp. Cela permet de communiquer facilement et rapidement les informations (changement d'horaire, de lieu, invitations à des événements,...) et de garder le contact pour s'entraider dans diverses démarches.

En cas d'absentéisme, nous veillons à être à l'écoute des motifs d'absence.

Dans la plupart des cas, nous comprenons qu'ils ont « simplement » besoin d'encouragements. Le processus d'apprentissage est ardu et long et peut parfois être décourageant. Nous essayons de les encourager, en stimulant leur confiance en elles et eux et en leur rappelant leurs objectifs initiaux pour lesquels ils et elles avaient tant de détermination. En effet, il peut être frustrant pour des adultes de ne pas obtenir de résultats rapidement ; c'est pourquoi nous estimons important de les inviter à exprimer leurs frustrations, d'écouter leurs inquiétudes, de les rassurer et d'aller à leur rythme afin de les garder motivés malgré les obstacles.

Afin de favoriser la cohésion de groupe, les formatrices veillent aussi à prendre en compte et valoriser les connaissances de chacun.e car elles peuvent bénéficier à tou.te.s.

COACHING SUR MESURE : UN NOUVEAU PROJET INNOVANT !

Grâce au Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (FIPI) 2019, nous avons pu mener un projet innovant qui vise sans aucun doute la promotion sociale des participant.e.s.

Réussir le test de langue de niveau A2 minimum est la préoccupation de beaucoup de nos usager.ère.s qui aspirent à devenir belges. Afin de les soutenir dans la démarche, nous leur avons proposé de s'essayer au test de langue au sein de notre structure. Un test qui ne délivre pas d'attestation valable pour la demande de nationalité mais qui leur permet de s'entraîner à cet examen et d'appivoiser leur anxiété à son sujet. Nous avons remarqué qu'une partie du public sous-évalue sa connaissance du français et manque de confiance en soi. C'est pourquoi ce test permet non seulement de lever le doute et d'avoir une appréciation correcte de son niveau de connaissance de la langue mais surtout de mettre en évidence la/les compétence(s) qui lui font défaut.

C'est donc soulagées et confiantes que les personnes, testées chez nous et qui ont réussi le test, se sont rendues auprès des instances officielles désignées et accréditées (Actiris ou Bruxelles Formation) pour y passer le « vrai » test de langue et y décrocher leur attestation de réussite.

Par contre, celles qui n'ont pas réussi le test chez nous prennent conscience de leur niveau (plus ou moins proche ou éloigné du niveau A2 requis). Nous nous sommes intéressé.e.s à celles qui en sont proches, et c'est pour leur proposer un suivi adapté que nous avons introduit ce projet !

Dans les limites des moyens qui nous ont été alloués, nous avons sélectionné un groupe d'une quinzaine de personnes qui n'avaient pas réussi le test mais qui montraient une connaissance du français au moins de niveau A1.

Après avoir procédé à l'analyse du test effectué, ciblé les lacunes et testé la motivation des bénéficiaires, nous avons élaboré un programme individuel et sur mesure.

Notre approche a tenu compte des capacités des participant.e.s avec comme objectif de répondre à leurs besoins. Nous proposons un coaching personnalisé dans lequel l'apprenant.e est au centre de ce processus, contrairement aux parcours d'apprentissage traditionnel.

Les objectifs poursuivis étaient d'une part, la réussite du test de niveau A2, mais sans se focaliser là-dessus pour ne pas créer de stress chez les apprenant.e.s (au risque d'être contre-productifs) et d'autre part renforcer leur confiance et leur estime de soi.

Concrètement, 15 personnes ont bénéficié du programme, six hommes et neuf femmes. Tou.t.es adultes de nationalité étrangère dont la tranche d'âge varie de 30 ans à 65 ans.

Neuf personnes ont réussi le test et sont aujourd'hui détentrices de l'attestation qui le prouve, deux d'entre elles comptent le passer en 2020 et quatre personnes ne sont pas allées jusqu'au bout du processus.

Ce projet (pilote) était ambitieux puisque nous souhaitions arriver, par notre plan de remédiation, à leur faire atteindre le niveau A2 en 12 séances, malgré le processus long que requiert l'apprentissage d'une langue et les spécificités de chacun.e.

En conclusion, le projet a non seulement permis la démystification du test de langue mais aussi de prendre conscience des opportunités d'inclusion que la maîtrise de la langue permet, par exemple : la perspective de suivre une formation professionnalisante pour certain.e.s, pour d'autres l'effacement de la barrière qui les bloquait dans l'engagement en tant que volontaire ou dans une recherche d'emploi mieux ciblée. Moyennant des ajustements, ce projet mériterait d'être reconduit et soutenu de manière récurrente, une demande en ce sens a été introduite dans le cadre de l'appel à projet FIPI 2020 !



KACEM NAKRAOUI
61 ANS

*Ixellois,
Marocain et père de trois enfants.*

Pourquoi vous êtes-vous inscrit à ce programme de coaching ?

Je voulais me préparer pour réussir le test de français niveau A2 car je voulais obtenir la nationalité belge.

C'est aussi pour pouvoir me recycler et suivre des cours de bijouterie. Pour pouvoir suivre cette formation, on m'avait demandé d'améliorer mon français surtout à l'écrit.

Quelle leçon vous avez tirée de cette expérience ?

Ce coaching a-t-il répondu à vos attentes ?

Ce coaching m'a aidé à écrire sans fautes. Auparavant, je m'étais inscrit à des cours de français mais il y avait beaucoup de personnes en classe et je n'ai pas bien appris comme avec ce coaching car comme j'étais seul, le professeur m'a vraiment bien aidé pour savoir comment écrire et mieux comprendre quand je lis.

Je tiens à remercier l'association Objectif. J'ai réussi mon test niveau A2! Ce programme a totalement répondu à mes attentes. Cette expérience m'a donné plus confiance en moi.

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES, FÉDÉRALES ET EUROPÉENNES

Au lendemain des élections régionales, fédérales et européennes, qui ont eu lieu le 26 mai 2019, le réveil fut douloureux... La montée du fascisme et de l'extrême droite à tous les niveaux nous rappelle amèrement le contexte dans lequel Objectif a vu le jour en 1991. Il reste encore beaucoup à faire, mais Objectif veille à rester présent et actif dans la lutte contre les discriminations et à toujours viser des droits égaux pour tou.te.s.

« EXTRÊME DROITE, NON MERCI ! »

La secrétaire du conseil d'administration a tenu à s'exprimer le 3 juin 2019 sur le résultat des élections par une lettre ouverte publiée sur notre site Internet (<http://www.allrights.be/carte-blanche-extreme-droite-non-merci>).

«Le mouvement Objectif est né en 1991 à la suite des élections législatives du mois de novembre de cette année-là. Le pays venait de connaître une percée des partis d'extrême droite, dont le Vlaams Blok, Agir, FN... le fameux dimanche noir ! À cette époque, ces partis avaient remporté 479 917 suffrages.

Aujourd'hui, nous revivons le même scénario et même pire, puisque un Flamand sur cinq adhère aux valeurs racistes de Monsieur Filip Dewinter et ils sont encore plus nombreux si on se dit que les électeurs de la NVA souscrivent aux thèses de Monsieur Francken.

À l'époque, le mouvement Objectif a décidé de mener le combat et a lancé notamment une pétition qui avait remporté plus d'un million de signatures. Cette pétition rejetait fermement le racisme et revendiquait des droits égaux pour tous !

Aujourd'hui, l'extrême-droite est de retour en force! En effet, si nous n'avions pas la naïveté de croire que la Belgique allait continuer à échapper à la vague brune, apparemment tout le monde a l'air de s'étonner de son ampleur. Après l'effet de surprise réel ou feint, tout le monde y va de sa théorie pour tenter de décortiquer les causes de ce vote. À qui la faute ? Que devaient faire ou ne pas faire les politiques ?

Nous allons assister à partir de maintenant à une série de débats à n'en plus finir. Toutes les émissions, politiques ou non, vont suivre la tendance comme pour exorciser le mal. « Ce n'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule » disait Audiard ; admettons !

Et après ? Qu'allons-nous faire ? La démocratie, c'est le choix des peuples. Mais est-ce sans aucune limite ?

Le peuple a-t-il donc toujours raison ? Que faisons-nous des valeurs essentielles qui sous-tendent cette démocratie-même que nous glorifions ? Allons-nous laisser mourir la démocratie au nom de la démocratie ?

Comment ériger, au-dessus de tout, des valeurs et des principes de droits humains que nulle majorité ne pourrait contester aussi nombreuse et intelligente soit-elle ?

La liberté, la justice, l'égalité et la solidarité sont-ils des droits universels ou non ? Ils sont devenus des privilèges !

La Belgique a connu de nombreux drames ces dernières années et elle n'en est pas sortie indemne car les solutions trouvées ont trop souvent été liberticides et excluentes.

L'asbl Objectif n'a pas la prétention de pouvoir répondre à toutes ces questions mais tout comme en 1991, elle a décidé d'arrêter de parler et de se retrousser les manches.

Chaque jour dans son travail, le mouvement Objectif constate les dérives racistes, les agressions verbales ou comportementales à l'égard de populations précaires et minorisées. Parfois, ces violences sont mêmes institutionnalisées et banalisées.

Chaque jour Objectif continue de lutter contre ces injustices et pour l'égalité des droits pour toutes et tous. »

MANIFESTATION CONTRE LA MONTÉE DU FASCISME

C'est avec détermination qu'Objectif a répondu présent, le mardi 28 mai, lors de l'action « No fascism in Belgium or in Europe ! ». Il nous fallait réagir et montrer que nous non plus ne restions pas inactives et inactifs face au résultat des élections. Objectif marche et marchera toujours pour défendre l'égalité des droits !

Nous étions également présents le 12 janvier lors de la manifestation pour la justice migratoire, le 24 mars lors de la manifestation nationale contre le racisme, le 12 mai lors de la marche pour le climat et la justice sociale pour tou.te.s, le 28 avril lors de la marche pour la régularisation des sans-papiers et enfin, le 26 novembre lors du rassemblement devant le cabinet de Maggie De Block organisé par la coordination des sans-papiers.

KHADJJA KHOURCHA



ÉLARGIR LE DROIT DE VOTE À TOU.TE.S AU NIVEAU RÉGIONAL

Dans la même ligne de lutte pour les droits égaux, Objectif revendique depuis toujours l'accès aux droits politiques pour tout le monde et à tous les niveaux de pouvoir.

Il en va de la santé démocratique de notre société ! Comment concevoir qu'aux dernières élections régionales, 1/3 des Bruxellois.es majeur.e.s et en âge de voter n'ont pas pu prendre part au suffrage ? Comment pouvons-nous nous passer de la participation de 310 000 Bruxellois.es, sur des matières aussi importantes que l'emploi, l'environnement, la mobilité et les transports publics, l'urbanisme et les espaces verts, les allocations familiales et l'éducation, et tant d'autres compétences régionales qui touchent de près à la vie des citoyen.ne.s ? C'est pour cela qu'Objectif a soutenu l'action du collectif citoyen 1Bru1Vote qui revendique le droit de vote pour tou.te.s les résident.e.s bruxellois.es aux élections régionales et ce, peu importe leur nationalité (<https://www.1bru1vote.be/manifeste-fr/>). Nous avons pu partager notre expérience lors de réunions d'échanges en aidant à mettre en lumière et identifier les obstacles rencontrés par des personnes étrangères pour s'inscrire aux élections communales.

En mars 2019, le Parlement bruxellois a voté en faveur d'une proposition de résolution pour élargir le droit de vote aux élections régionales à tous les non-nationaux qui vivent à Bruxelles³.

La résolution propose d'ouvrir ce droit aux étranger.ère.s au même titre que pour les élections communales et invite à évaluer le mécanisme d'inscription préalable des étranger.ère.s non européen.ne.s, potentiel frein à l'exercice du droit de vote. Nous souhaitons soutenir cette revendication, et par la même occasion, plaider pour cette cause et toutes celles qui tendent à l'égalité des droits pour tou.te.s.

³ 7sur7 « Le droit de vote des étrangers aux régionales ? Le Parlement bruxellois donne son feu vert. », disponible sur <https://www.7sur7.be/home/le-droit-de-vote-des-etrangers-aux-regionales-le-parlement-bruxellois-donne-son-feu-vert~a746c3ed/?referrer=https://www.bing.com/search?q=vote%20du%20parlement%20bruxellois%20en%20faveur%20du%20vote%20des%20C3%A9trangers%20&form=EDNTHHT&mkt=fr-be&httpmsn=1&msnews=1&plvar=0&refig=cd5995bfff2284bc2b8ca5d50cad680f8&sp=1> (dernière consultation le 24 mars 2020).

CAFÉ-DÉBAT, ESPACE RÉSERVÉ AUX FEMMES

Le café-débat permet à une quinzaine de femmes d'origines diverses dont la plupart sont dans la quarantaine, de se rencontrer chaque semaine pour dialoguer et échanger dans un espace respectueux et bienveillant.

**SEULE,
ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE
ON VA PLUS LOIN...**

Ces moments privilégiés leur permettent de s'informer et de trouver des solutions à des problèmes qu'elles rencontrent dans leur quotidien qu'elles n'auraient peut-être pas trouvées seules. Ainsi, cette activité favorise l'exercice d'une citoyenneté active.

À ses débuts, notre café-débat était essentiellement composé de femmes issues du public intéressé par l'obtention de la nationalité belge. En 2019, le café-débat a également été fréquenté par des femmes dont le but était de pouvoir mener des actions sur des questions d'actualité, des problèmes de société et agir afin de pouvoir changer les choses aussi bien pour elle, pour leurs enfants que pour la société.



SOMMES-NOUS ÉGALES DANS L'ACCESSION À LA CITOYENNETÉ ?

Les conditions d'accès à la citoyenneté belge peuvent être difficiles voire impossibles à remplir pour certaines femmes. En effet, celles qui mettent leur vie professionnelle entre parenthèses pour s'occuper de leurs enfants sont discriminées au regard du critère de la participation économique, n'ayant pas eu l'occasion de travailler. De plus, elles peuvent aussi se heurter à des difficultés quant à l'exigence de connaissance de la langue au niveau A2 et/ou le suivi d'un parcours d'intégration. En effet, les contraintes de leur vie familiale ne leur laissent pas toujours la possibilité de suivre des cours. Selon les cas, les conditions requises pour accéder à la citoyenneté belge peuvent injustement constituer un frein pour des personnes qui ont pourtant la volonté d'y parvenir. Lors des café-débats, nous tentons d'encourager et de trouver des solutions pour aider les participantes à y arriver. Nous remarquons aussi que certaines personnes veulent obtenir la citoyenneté belge afin de trouver du travail.

En effet, de nombreuses études nous prouvent que le travail est plus accessible à des personnes de nationalité belge, même si elles sont d'autres origines nationales. Le public du café-débat confirme la règle, les femmes sont pour la plupart peu ou pas scolarisées et espèrent que la nationalité belge leur permettra de trouver du travail plus facilement au sein des services publics, des écoles, dans tous les emplois qui ne nécessitent pas de diplômes.

En 2019, Afaf et Khadija ont obtenu la nationalité belge. Malika a suivi le cours d'intégration et doit déposer son dossier, Rachida et Fatimatou doivent passer le test de langue. Nous espérons que l'obtention de la citoyenneté belge permettra à toutes ces femmes de pouvoir s'émanciper davantage, se former, être plus autonomes, trouver du travail plus facilement, voire et pourquoi pas, se sentir appartenir à la société à part entière.

OUTILS NATIONALITÉ

Dans le cadre du partenariat avec l'asbl Cultures et Santé, nous avons eu la chance de collaborer avec Najiha et Dominique, deux animatrices exceptionnelles. Elles ont permis aux femmes de s'ouvrir et parler d'elles grâce à de judicieux outils (tels que le photo-langage) et ainsi créer un socle commun au sein du groupe en y recueillant les besoins sociétaux de chacune. C'est avec elles que nous avons décidé de travailler sur un nouvel outil accessible à tous.tes pour comprendre les conditions d'accès à la nationalité belge. L'idée visait principalement les analphabètes et devait dès lors comporter le moins d'écrit possible. Le produit fini sera normalement transmis à toutes les associations partenaires à partir de juin 2020. En parallèle, dans le cadre d'un projet de Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité (PCI), nous avons également pu élaborer un recueil des nombreux témoignages des femmes sur l'accès à la nationalité intitulé « Nationalité belge et connaissance de la langue » (<http://www.allrights.be/les-femmes-du-cafe-debat-se-confient-recueil-nationalite-et-connaissance-de-la-langue>).

MARCHÉ DE NOËL

Durant la période des fêtes, le marché de Noël de Bruxelles et sa Grande roue sont incontournables pour de nombreux. ses Bruxellois.es et de nombreux touristes. Pourtant, le coût des activités et des autres souvenirs n'est pas accessible à l'ensemble des citoyen.ne.s. C'est pourquoi les femmes du café-débat, en partenariat avec Anker, Voem et l'asbl Habitat et Rénovation ont organisé un marché de Noël accessible à tout le monde. L'entrée était libre et un repas était offert aux premier. ère.s arrivé.e.s. Les stands proposaient d'intéressants objets faits main (tricot, cartes postales, calligraphie,...) parfaits comme cadeaux de Noël et à des prix démocratiques. Les femmes du café-débat ont proposé un atelier de préparation d'un sérum naturel pour le visage et les cils. L'atelier a eu beaucoup de succès !



REPAS SOLIDAIRE

Des femmes du café-débat ont préparé un repas pour les MENA (mineurs étrangers non accompagnés) durant la période du mois de Ramadan 2019 grâce à un partenariat avec Fedasil. Ce partenariat est né d'une visite au centre Fedasil, lors de laquelle nous avons rencontré des jeunes qui nous ont parlé de leurs parcours pour arriver en Europe, des activités qu'ils et elles mènent dans le centre, de la difficulté de s'habituer aux repas qui y sont préparés... Nous avons pris conscience que malgré les difficultés rencontrées, ces jeunes hommes et femmes conservent des rêves identiques à ceux de nos enfants.

PARENTALITÉ

Les parents se posent souvent la question de savoir où est leur place dans l'éducation de leurs enfants. Cette place varie en fonction des cultures et de chacun.e, elle sera plus ou moins importante et se manifestera différemment au cas par cas. En s'installant en Belgique, certains parents se sentent démunis face à la place importante que peut prendre l'école dans l'éducation de leurs enfants. Certaines mamans se sentent parfois exclues du cadre scolaire, surtout en secondaire : « L'école ne nous inclut pas assez, les professeurs ne nous invitent pas, ils nous convoquent et en général, c'est lorsque l'enfant est à la limite du renvoi. Nous aimerions être invitées plus tôt pour prendre conscience qu'il y a un problème. » Cela crée des incompréhensions et des frustrations, d'autant plus si les parents ne parlent pas bien la langue de l'établissement. Elles se sentent également impuissantes face à la digitalisation de la communication (ex : smartschool) et voudraient se former en informatique. Ces mamans voudraient participer plus activement à l'éducation scolaire de leurs enfants et regrettent l'insuffisance des échanges informels nécessaires à la création d'une atmosphère de confiance. C'est pourquoi nous voulons créer des espaces de rencontre entre les différents acteurs (parents, enfants, professeurs, directeur, PMS...) afin de débattre de l'éducation des enfants et du rôle des parents et des enseignant.e.s pour trouver des solutions communes.

ANIMATIONS HORS NOS MURS

Objectif, Mouvement pour l'Égalité des droits et Objectif-Objectif continuent de dispenser de nombreuses animations sur le Code de la nationalité belge afin d'expliquer de manière compréhensible les conditions légales d'obtention de la nationalité belge.

ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ SOUS TOUTES SES FORMES

Ces animations ont notamment pour objectif de rencontrer le public désireux d'accéder à la nationalité belge. Pour ce faire, nous multiplions les partenariats avec des associations qui travaillent avec ce type de public. Grâce à notre présence dans ces différentes structures, nous rencontrons plusieurs centaines de personnes au cours d'une année et nous engageons avec elles des débats sur l'importance de l'acquisition de la nationalité belge. Lors de nos échanges, nous sommes confronté.e.s à de nombreux questionnements d'ordre pratique de la part des usager.e.s. Nous rencontrons par exemple des personnes qui sont convaincues que la nationalité belge ne les aidera pas à trouver du travail, ni un nouveau logement, pensant que les Belges de souche sont privilégié.e.s. D'autres hésitent à faire une demande de nationalité belge de peur de perdre leur première nationalité. Nous tentons de répondre rigoureusement, méthodiquement et surtout conformément à la loi à toutes ces questions afin de démêler le vrai du faux.

Objectif œuvre pour l'égalité des droits pour toutes et tous et combat toute forme de discrimination. Notre point de vue sur les personnes qui résident légalement en Belgique est sans équivoque, celles-ci devraient bénéficier de la citoyenneté belge sans condition.

Cela leur permettrait d'avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs que les citoyen.ne.s belges, notamment de pouvoir voter à tous les niveaux d'élections afin d'avoir une influence sur la politique de l'Etat, et être reconnues comme membres à part entière de la société. La nationalité belge leur permettrait aussi d'accéder à des emplois dans les services publics.

La participation active des candidats lors d'un atelier est essentielle à son bon déroulement. En effet, la mission de notre association est de répondre aux sollicitations d'un public intéressé, qui nous questionne sur des situations concrètes nous permettant d'y répondre avec plus de précision lors des animations. Dans la mesure du possible, nos ateliers sont dispensés dans la langue du public cible pour faciliter la compréhension de la matière. Les formateurs et formatrices font souvent la traduction et accompagnent les personnes intéressées dans la constitution de leurs dossiers.

QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, nous dispensons nos ateliers à +/- 600 hommes et femmes venu.e.s des quatre coins du monde.

Nos animations durent en moyenne trois heures et sont conçues pour des groupes constitués de plus ou moins 15 personnes. Malgré le nombre important de participant.e.s d'origines et de cultures diverses, notre approche se veut aussi individuelle dans la mesure où nous essayons d'écouter chaque histoire, unique et différente selon la durée de séjour et le statut (statut de réfugié, bénéficiaires d'un regroupement familial, avec un.e Belge ou avec un.e Européen.e, apatrides reconnus,...). Les échanges sont enrichis par l'expérience spécifique de chacun.e.

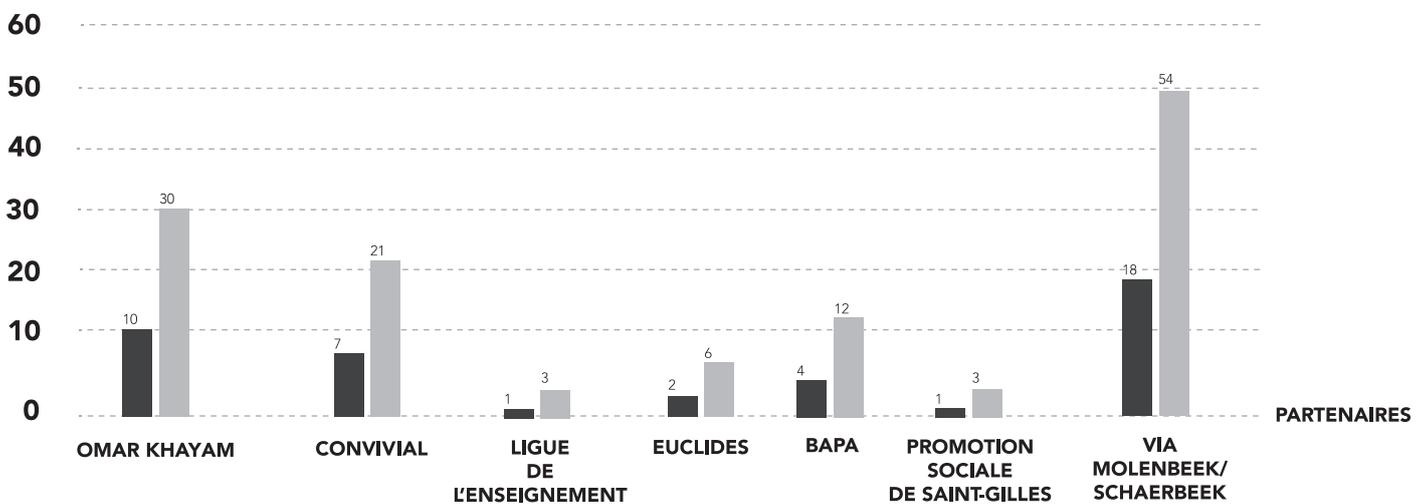
Les formateurs et formatrices des structures partenaires sont des intermédiaires précieux avec le public. Ils et elles relayent leurs questions et leurs réflexions, les suivent dans la constitution de leurs dossiers et enfin, communiquent les informations récoltées à leurs groupes successifs.

Nous travaillons depuis plusieurs années avec des partenaires comme Omar Khayam, Convivial,... D'autres à l'instar de Via nous ont rejoints cette année. Cette collaboration est une véritable plus-value car cela nous permet d'accroître notre visibilité. Nous regrettons cependant que les animations ne soient dispensées qu'en Région de Bruxelles-Capitale et il nous semble important d'élargir notre service au public des autres régions.



ANIMATIONS DISPENSÉES EN 2019

Les animations sont données principalement auprès de structures délivrant des attestations reconnues pour prouver l'intégration sociale, mais également auprès d'associations de « quartier » telles que les asbl Euclides, l'Ecole de promotion sociale de Saint-Gilles, la Ligue de l'Enseignement, ... Par ces animations, nous encourageons également les personnes à une citoyenneté active, abordée de plusieurs manières dans nos modules (acquisition de la nationalité belge, droit de vote pour les étrangers, engagement volontaire, ...).



■ NOMBRE D'HEURES : TOTAL = 129 H

■ NOMBRE D'ANIMATIONS : TOTAL = 43

NOTRE FORCE ET NOTRE RESSOURCE : LA MOTIVATION ET L'ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES

Une fois n'est pas coutume, il nous revient l'honneur et le plaisir de saluer l'équipe de volontaires hors pair avec lesquelles nous avons la chance de collaborer. L'équipe active de volontaires tant pour Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits que pour Objectif-Objectif vzw s'étoffe, avec la permanence de l'engagement des volontaires les plus anciens et anciennes et l'enthousiasme débordant de celles et ceux qui se sont joint.e.s à nous plus récemment. Nous voilà une fois encore ébahi.e.s et reconnaissant.e.s.

LES CHIFFRES 2019

En 2019, ce ne sont pas moins de six stagiaires, toutes formées à la nationalité et de vingt-quatre volontaires, dont dix-huit femmes et six hommes, qui nous ont apporté leur aide. Les stagiaires et les volontaires ont entre 17 et 70 ans. Ils et elles nous assistent dans de nombreux domaines, formateurs à tous les niveaux pour eux, elles et nous. Certaines stagiaires ont décidé de continuer de s'investir en devenant volontaires une fois leur stage terminé, une belle preuve de leur volonté de continuer à œuvrer pour nos objectifs communs.

DIVERSITÉ D' ACTIONS

Être volontaire, c'est un véritablement engagement qu'ils et elles ont décidé de faire pour favoriser l'égalité des droits de chacun.e. En effet, les personnes volontaires sont sollicitées sur une base régulière, principalement pour les permanences en matière de nationalité. Mais leur engagement va au-delà de ces permanences : à travers des animations données sur le Code de la nationalité belge, lors de la relecture ou traduction de nos écrits, mais également dans le cadre des activités du projet Convivialité. En plus de tout cela, ils et elles répondent présent.e.s lors des manifestations ou rassemblements pour lesquels Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits et Objectif-Objectif vzw sont présents.

UNE FORMATION MUTUELLE ET CONTINUE, UN SOUTIEN RENFORCÉ

Nous souhaitons également être un maximum présent.e.s pour les volontaires et les stagiaires en restant à l'écoute de leurs questions, interrogations et préoccupations mais toujours dans un climat chaleureux et humain qui est la marque de fabrique d'Objectif. Les volontaires et les stagiaires font véritablement partie de notre équipe, et nous veillons avec la plus grande bienveillance à leur inclusion.

Afin de répondre collectivement aux questions qu'ils et elles peuvent se poser lors de leurs permanences et de parfaire leurs connaissances sur la base de l'évolution de la pratique et des décisions législatives, des réunions de volontaires sont organisées chaque mois. Un moment de mise à jour et de mise en commun des connaissances de chacun.e et d'approfondissement des thématiques particulières grâce à des interventions de personnes ressources.

Nous avons eu la chance d'accueillir une intervenante externe, Marie-Paule Dantine de l'asbl Cap réhabilitation en novembre 2019, qui nous a expliqué en détail le rôle de son association et dans quels cas s'y référer. Mais il ne fallait pas aller bien loin pour trouver également des personnes expertes sur divers sujets. En effet au sein même de notre équipe de volontaires, nous avons pu bénéficier de l'expertise de certain.e.s. C'est ainsi que Lucie Mbalanga Mangulia nous a présenté un volet de la législation européenne en matière de migration en mars 2019 et Mamadou Saidou Bah, travailleur chez Via, nous a parlé de la structure, de ses missions et de ses parcours d'intégration en octobre 2019. Une véritable chance d'avoir dans nos volontaires de telles ressources !



OLIVIA BAZI



« En sortant de mes études, je voulais faire du bénévolat en attendant de trouver un travail. En postulant pour devenir volontaire chez Objectif, je savais que ce serait une expérience enrichissante et positive, mais je ne savais pas à quel point. Je ne savais pas à quel point j'allais rejoindre une équipe motivée et ultra sympathique, toujours là pour nous soutenir, répondre à nos questions et nous former dès que besoin. Je ne savais pas à quel point j'allais ressentir autant de fierté d'être acteur actif dans le processus d'acquisition de la nationalité belge pour les étrangers venant à l'asbl. Je ne savais pas à quel point j'allais apprendre tant de choses sur la matière, sur les gens et simplement sur moi-même. La flexibilité qu'offre Objectif m'a permis de rester volontaire même après avoir trouvé un emploi. Ce qui devait être un bénévolat en attendant de trouver un travail, est devenu une activité secondaire à laquelle je tiens et dont je suis fière. »

LAURA VAUQUOIS



« Je m'appelle Laura et je suis volontaire chez Objectif depuis septembre 2018. Cette expérience m'apporte beaucoup humainement parlant. Bien que cela fasse un an et quelque que je suis bénévole, je suis à chaque fois surprise et admirative des bénéficiaires que je rencontre. Malgré toutes les difficultés auxquels ces derniers sont confrontés, ils font preuve d'une grande détermination pour devenir belge. Même si cela demande du temps, ils sont prêts à apprendre une nouvelle langue, à reprendre des études, à suivre un parcours d'intégration ou bien à faire une formation professionnelle (tout en travaillant déjà pour certains). Pouvoir rencontrer de telles personnes est à mon sens essentiel car cela nous permet de prendre conscience du système dans lequel nous nous trouvons. Depuis ces dernières années, force est de constater que les conditions d'accès à la nationalité ne cessent de se durcir. Et au-delà de cet aspect, les usagers se heurtent régulièrement à la complexité et à l'opacité du système administratif.

L'objectif de ces permanences est donc d'aider ces personnes à y voir plus clair. Je leur explique les différentes procédures qui existent et ensemble, nous voyons laquelle serait la plus appropriée en fonction de leur situation. Si ces permanences visent donc surtout à délivrer des informations claires et actualisées, elles sont aussi à mon sens l'occasion de créer un moment d'écoute. Ce que me plaît chez Objectif, c'est que je me sens vraiment soutenue par l'équipe. En plus de la formation initiale, nous avons régulièrement des réunions nous permettant de discuter des différents dossiers que nous traitons. Nous rencontrons également des travailleurs d'autres associations afin de nous former à des sujets plus spécifiques et nous sommes toujours au courant des dernières actualités juridiques concernant les différentes procédures dont nous parlons. »

UNE ANNÉE TOUT EN CONVIVIALITÉ

L'actualité met de plus en plus l'accent sur la lutte contre les violences faites aux femmes et l'égalité des genres dans tous les domaines de la vie en société. Les actions menées par Objectif afin de promouvoir la convivialité dans les transports en commun et de tendre à l'égalité des droits pour tous et toutes s'inscrivent naturellement dans cette mouvance.

UN DÉBUT D'ANNÉE AXÉ SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Cette année, nous avons nous aussi accordé une importance particulière à l'égalité des genres à travers plusieurs actions, car la lutte pour l'égalité des droits s'étend à tous les niveaux de discriminations, y compris les discriminations de genre. Les femmes sont d'ailleurs rendues plus vulnérables dans de nombreux domaines, y compris dans les procédures d'acquisition de la nationalité belge (notamment par la condition de participation économique sur base de l'article 12bis, difficilement remplie par des femmes qui s'occupent exclusivement de leur foyer ⁴).

Nous avons premièrement élaboré une animation pour sensibiliser et lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports en commun. Nous y attirons l'attention sur l'identification de ce qui constitue du harcèlement et nous insistons également sur la notion de liberté et de consentement. Un groupe d'apprenantes de français de la Maison de Quartier Buanderie a participé avec enthousiasme à l'animation, s'étonnant de ce que certains comportements constituent du harcèlement.

CONVIVIALITÉ DANS LES TRANSPORTS POUR TOU.TE.S

Dans la continuité de nos actions menées en 2017 et en 2018, 2019 fut également le théâtre d'une action publique rehaussée grâce à l'apport de la poésie.

Cette année, avec la collaboration de la Cellule Égalité des chances de la Ville de Bruxelles, nous avons organisé une nouvelle session de poètes public.que.s sur la place Anneessens intitulée « Convivialité dans les transports pour tou.te.s ! » Nous nous sommes installé.e.s sur la place Anneessens en ce jour pluvieux et nous y avons installé le Bus Living Together de la STIB.

Malgré les conditions météorologiques défavorables, les visites se sont succédées. Les personnes touchées ont salué l'existence d'une telle action et la thématique abordée. Bien que cela fasse parfois remonter des souvenirs ou des expériences difficiles, les personnes intéressées ont trouvé un moyen de s'exprimer sur le sujet par la plume de Gemini Jack et Bout de Souffle du collectif bruxellois Slameke. Tous deux ont pu traduire avec maestria les récits des personnes présentes, en signe de soutien et afin de porter leur message.

AVEC LE BUS LIVING TOGETHER DE LA STIB

CONVIVIALITÉ DANS LES TRANSPORTS POUR TOU.TE.S!

POÉSIE DE RUE
Viens partager ton vécu, ton récit, ou simplement discuter autour de l'égalité des genres dans les transports en commun.

Place Anneessens
9 OCTOBRE
10H-15H
INFO: 02/552 67 27
margot.stib@apromix.be

EN PRÉSENCE DU COLLECTIF DE SLAM BRUXELLOIS SLAMEKE

MET DE BUS LIVING TOGETHER VAN DE MIVB

GEZELLIGHEID VOOR IEDEREEN IN HET OPENBAAR VERVOER!

STRAATPOËZIE
Kom en deel jouw verhaal, je verhaal uit of start een gesprek met ons over **gendergelijkheid** in het openbaar vervoer...

Anneessensplein
9 OKTOBER
10U-15U
INFO: 02/552 67 27
margot.stib@apromix.be

MET DE COLLECTIEF VAN SLAM BRUXELLOIS SLAMEKE

Logos: MIVB, ACTUS, Apromix.be, Objectif, STIB, ACTUS, Apromix.be, Objectif.



DES POÈMES

« Un cri soudain comme un coup de tonnerre
Nuit noire je suis ce soir plus en colère
Que Jupiter assis sur son trône de fer ;
Ma voix tranche, glace, défend, protège, hurle
Hurle et feule pour faire taire
Les sifflements-dagues qu'ils osent susurrer

La nuit règne dans sa terreur, tu sais ;
La nuit règne et trouble chacun de mes pas,
Il ne me reste que peu de choix dans ma sueur
L'angoisse me pousse encore à dire : Ce soir, je rentrerai à pied,
Ce soir, je préférerais marcher,
Tous les jours je trouverai
Mon refuge dans les pavés et la pluie battante et le froid de Bruxelles
À défaut de croire qu'un train,
Qu'un tram m'emmènera chez moi
En sécurité. La nuit noire est étouffante des sifflements pervers
Qui l'habitent et des silences qui la tolèrent.
Un cri soudain comme un coup de tonnerre,
Il faut rendre à Vénus sa voix, qu'elle dise

Sa colère
Qu'elle soit immédiate
Tranchante, impartiale ;
Qu'elle soit juste et intègre
Dans les dégueulasseries ; plus que jamais
Celles-ci elle ne les tolère. »

Gemini Jack

« Histoire d'un bisou volé dans le métro parisien.
Un inconnu dans un wagon vide s'assied à mes côtés et engage la discussion.
Moi naïve, du haut de mes quatorze ans, répondant sans soupçon
Jusqu'au point de non-retour me forçant à descendre à la prochaine station.
À l'ouverture des portes le temps s'est accéléré.
Il m'attrape la main et en un quart de seconde je le sens m'embrasser.
Je repousse ce baiser forcé et prends la fuite l'instant d'après.
Forcée, c'est le souvenir que j'aurai toujours de mon premier baiser. »

Bout de Souffle



CRÉATION D'UN NOUVEAU PROJET : LE BOCKAEL !

Après sa mise en place et son élaboration pendant plusieurs mois par Objectief-Objectif vzw et Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits, c'est à la fin de l'année 2019, le 16 octobre, que le projet Bockael a vu le jour dans la station de métro Bockstael. Nouveau projet, nouveau local, nouveaux partenariats... Un renouveau pour favoriser la convivialité et de belles opportunités qui se dessinent!

Les curieux et les curieuses de passage dans la station de métro Bockstael le 16 octobre dernier se sont arrêté.e.s pour découvrir ce nouvel espace mis à leur disposition pour favoriser les rencontres et les échanges. Lieu inédit, où tout est gratuit, et où les personnes sont invitées à venir discuter, se rencontrer autour d'un café ou d'un thé.

Le Bockael est un lieu de partage collaboratif qui vise la cohésion sociale, l'empowerment des personnes participantes et à faire en sorte qu'elles et ils se sentent bien dans la station et le quartier. C'est en collaboration avec la STIB, Miks D'Broej, GC Nekkersdal, BRAVVO, la Maison de quartier Willems, Récup'Hérons, Laeken. Brussels, De Bibliotheek, la Chôm'Hier, la Clef, La Source Jaillissante et d'autres encore que le projet a pu décoller.

Au programme : les mercredis après-midis sont ouverts au public, à tout le monde, petit.e.s et grand.e.s ! On y propose des activités ou simplement de venir dessiner, discuter, lire et prendre le temps de se poser...

Grande Nouveauté, tous les jeudis de 16h à 18h nous ouvrons le Bockael pour donner des informations sur l'obtention de la nationalité belge. Nous avons choisi ce créneau horaire afin de proposer un moment en après-midi aux personnes qui ne pouvaient pas se libérer en matinée en semaine.



LE YOGA DU RIRE

Les activités ont commencé sur les chapeaux de roue avec un moment convivial étonnant, une séance de yoga du rire, pour rigoler ensemble, se faire du bien et communiquer de bonnes énergies ! Un groupe de jeunes filles de Miks D'Broej a participé à cette activité nouvelle pour elles, et elles en sont ressorties avec le sourire et beaucoup de commentaires positifs.



COLLABORATION À LA FÊTE DES LUMIÈRES

Pour participer à notre manière à la Fête des lumières, le Bockael a proposé un atelier de fabrication de lanternes avec Pascal de l'asbl Récup'Hérons avec du matériel de récup : bouteilles en plastique, serviettes en papier, montant en métal de bouteilles de champagne, cintres, etc. Le résultat était bluffant ! Le groupe d'enfants avait déjà des activités prévues à la Fête des lumières, mais ils ont été sensibilisés à son existence et nous voulons réitérer cet atelier l'an prochain avec une équipe pour défiler avec la magnifique parade. Le Bockael a aussi été le lieu de répétitions musicales des enfants de l'asbl Le Colombier qui se sont entraînés avec enthousiasme, orchestrés par Rick de Rockfabriek.

UNE RENCONTRE AVEC DES AGENTS DE LA STIB

Une rencontre avec des agents de la STIB pour discuter, échanger, apprendre de l'autre et participer à l'échange des points de vue. Les partages se sont déroulés de manière positive et chacun.e a pu s'exprimer, les discussions ont pris une tournure informelle qui en a renforcé l'effet et tout le monde a assuré avoir passé un bon moment.



L'ANNÉE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

Les actions menées dans le cadre du projet Convivialité ont touché 426 personnes, parmi elles, approximativement 70% (299) d'adultes et 30% (127) d'enfants.

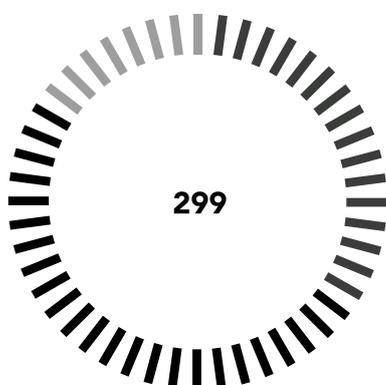
Le sexe des participants et participantes n'a pas pu être répertorié dans tous les cas, mais parmi les personnes recensées (245) 60% sont de des femmes pour approximativement 40% de visiteurs masculins.

UN PROJET EN CONSTANTE ÉVOLUTION

L'année s'est clôturée par un rafraichissement du Bockael qui a fait peau neuve pour bien démarrer 2020. Les activités se multiplient et se diversifient et le Bockael permet aussi de faire le lien avec notre service d'aide pour obtenir la nationalité belge et les tests de niveau de français. Après tout, la poursuite de l'égalité des droits passe aussi par le vivre-ensemble et la recherche de convivialité dans le contexte bruxellois bouillonnant de diversité !

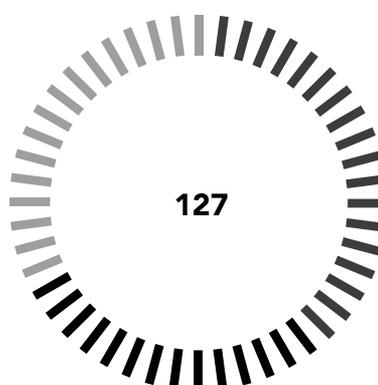
426 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX ACTIVITÉS DU PROJET CONVIVIALITÉ 2019

ADULTES



— 54 = 18 % HOMMES
— 99 = 33,1 % FEMMES
— 146 = 48,8 % NON RÉPERTORIÉS

MINEURS



— 43 = 33,8 % HOMMES
— 49 = 38,6 % FEMMES
— 36 = 27,5 % NON RÉPERTORIÉS

PERSPECTIVES POUR 2020

Notre ligne de conduite pour l'année à venir s'inscrit plus que jamais dans un travail toujours plus acharné pour lutter contre les discriminations et favoriser l'égalité des droits.

Nous voulons renforcer notre assistance aux personnes qui souhaitent acquérir la nationalité belge, en collaborant toujours plus efficacement avec des volontaires motivé.e.s et engagé.e.s afin de leur donner des informations détaillées et les orienter au mieux. Nous veillerons à communiquer plus efficacement le fruit de notre travail et l'expérience acquise sur le terrain en matière d'obtention de nationalité avec les acteurs extérieurs. Nous souhaitons également raviver notre engagement à travers des actions de plaidoyer, de sensibilisation et de revendication.

Sur la lancée de 2019, nous allons continuer la mise en place de l'élargissement de notre volet d'éducation permanente à travers nos activités avec les apprenant.e.s, les femmes du café-débat, les volontaires et notre public. Le travail d'émancipation des femmes du café-débat continuera de plus belle sur de nouvelles thématiques. Du côté des animations au Code de la nationalité belge, nous espérons continuer à créer de nouveaux partenariats.

Enfin, nous voulons intensifier nos efforts dans la lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits au regard notamment du climat politique actuel. Cela se fera sur deux niveaux. D'abord, dans une approche macro, nous nous joindrons à un groupe de pression pour exiger que soit enfin mis en place un plan d'action interfédéral pour lutter contre le racisme conformément aux engagements de notre pays en 2001 à Durban, en insistant sur les discriminations qui persistent en pratique dans la procédure d'acquisition de la nationalité.

Parallèlement, dans une approche micro, nous poursuivrons le travail entamé au Bockael afin de sensibiliser tout.e un.e chacun.e, déconstruire les préjugés et favoriser les rencontres et les échanges informels entre personnes d'âges, d'origines, de cultures et de genres pluriels. Nous sommes convaincu.e.s qu'en multipliant les actions, socio-culturelles et de sensibilisation, nous pourrons efficacement lutter contre les discriminations et favoriser un véritable vivre-ensemble à l'image de Bruxelles la multiculturelle.

LE MOUVEMENT OBJECTIF REGROUPE :

- Asbl Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits
- Asbl Objectief-Objectif

ASBL Objectif

Rue du Canal, 2
1000 Bruxelles
Tél : 02 512 67 27
Fax : 02 503 37 40
www.allrights.be
objectif@belgacom.net
IBAN BE72 0013 7123 2416
BIC GEBABEBB

Avec le soutien de :

